

Faits d'actualité

Current Events

Volume 74, numéro 2, 2006

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1092516ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1092516ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Faculté des sciences de l'administration, Université Laval

ISSN

1705-7299 (imprimé)

2371-4913 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

(2006). Faits d'actualité. *Assurances et gestion des risques / Insurance and Risk Management*, 74(2), 333-344. <https://doi.org/10.7202/1092516ar>

Assurances et gestion des risques, vol. 74(2), juillet 2006, 333-344

Insurance and Risk Management, vol. 74(2), July 2006, 333-344

Faits d'actualité/Current Events

I. TCHERNOBYL, VINGT ANS APRÈS

L'Ukraine, cet ex-république soviétique, commémore cette année un triste événement. Le réacteur numéro 4 de la centrale nucléaire de Tchernobyl explosait – l'équivalent de 400 fois la bombe atomique de Hiroshima – répandant un nuage radioactif sur une grande partie de l'Europe, déclenchant à ce jour la pire catastrophe nucléaire de l'histoire. C'était il y a vingt ans, le 26 avril 1986.

Sur le bilan humain, les études sont contradictoires. Forum Tchernobyl, un aréopage d'institutions des Nations unies, réduisait à 4000, dans un rapport publié en 2005, le nombre actuel de victimes de cancers mortels, alors que le bilan de Greenpeace portait ce nombre à 93 000. D'autres chiffres, publiés au nom des autorités ukrainiennes, indiquent que plus de 400 000 enfants souffrent aujourd'hui de divers problèmes de santé reliés directement à la catastrophe. Et l'étendue des dommages physiques subis par la population, dans toute l'Europe, est encore difficile à évaluer. Cette cacophonie prête à croire que le bilan est impossible.

Quant aux liquidateurs – ils étaient 600 000 soldats, ouvriers, mineurs, à nettoyer le site contaminé et à construire le sarcophage – ils vivent aujourd'hui, malades, de leurs maigres pensions d'invalidité, sans accès à des soins médicaux gratuits, supprimés en 2004, comme si « l'État voulait que nous mourions plus vite », soupirait l'un d'entre eux.

Sur le plan des dégâts matériels, un nouveau sarcophage pour isoler le réacteur doit être construit au coût de 1,5 milliard de dollars. Il y a encore des divergences techniques qui retardent le début des travaux. Le temps presse. L'enveloppe de béton et d'acier, recouvrant la centrale, qui avait été construite en toute hâte pour enfermer

la matière radioactive encore présente dans les ruines fumantes, présente maintenant de nombreuses fissures. Il s'en échappe un nuage invisible à l'œil mais hautement nocif. Officiellement, ce sarcophage contient encore 190 tonnes de matières radioactives, soit 95 % du combustible originel.

Sont également inestimables à ce jour les dommages causés à l'environnement, aux écosystèmes, à la faune. Les oiseaux ne chantent plus à Tchernobyl.

Là où le bât blesse, en cette année de commémoration, est la résurgence de l'option nucléaire, dans plusieurs pays. Le nucléaire serait la seule option susceptible d'enrayer la hausse des prix de l'énergie pétrolière et gazière. Le débat sur le risque nucléaire et ses conséquences est loin d'être terminé.

2. AVRIL 2006 MARQUE AUSSI UN AUTRE ANNIVERSAIRE TRAGIQUE

Le 18 avril 2006 marquait les cent ans du tremblement de terre de San Francisco, qui avait provoqué la mort de 3000 personnes. Il avait coûté alors – chiffre astronomique à l'époque – 520 millions de dollars (US), dont 235 millions de dollars étaient payés par les assureurs (ou 4,9 milliards en dollars de 2005). Il serait ainsi au troisième rang des grands sinistres américains, derrière Northridge en 1994 (17 milliards en dollars de 2005) et Loma Pietra en 1989 (11 milliards en dollars de 2005). L'ouragan Katrina, avec deux fois moins de morts, devrait coûter au moins 45 milliards de dollars à l'industrie de l'assurance.

Selon une étude américaine publiée en avril dernier, si ce séisme du siècle dernier, de magnitude 7,8 à 8,3 sur l'échelle de Richter, se reproduisait aujourd'hui, il causerait plus de 150 milliards de dollars de dégâts et bouleverserait la vie économique des dix millions d'habitants de cette région californienne.

L'un des problèmes est le manque d'assurance, car la région est considérée une zone à risques de tremblement de terre. La plupart des maisons résidentielles, environ 85 % d'entre elles, ne sont pas assurées contre le tremblement de terre, alors que cette protection est achetée à haut prix par les grandes entreprises qui en ont les moyens, encore que la protection d'assurance soit limitée.

3. UNE ATTAQUE TERRORISTE MAJEURE (RADIOACTIVE, CHIMIQUE OU BIOLOGIQUE) SUR NEW YORK COÛTERAIT 778 MILLIARDS DE DOLLARS

Les cendres du World Trade Center viennent à peine de se refroidir que déjà les pires scénarios sont à l'étude. Selon l'Académie américaine des actuaires, une attaque terroriste massive sur New York toute entière, et non seulement sur quelques gratte-ciel, coûterait la rondelette somme de 778 milliards de dollars. Par voie de comparaison, la pire catastrophe terroriste de l'histoire, en 2001, soit la destruction des tours jumelles du World Trade Center, a coûté aux assureurs 20 milliards de dollars.

Si ce chiffre astronomique s'avérait fondé, il serait largement supérieur aux surplus engrangés par l'industrie américaine de l'assurance de dommages. Les réserves de l'industrie totalisent actuellement 414 milliards de dollars.

4. LA TERRE A TREMBLÉ À NOUVEAU EN INDONÉSIE AU SUD DE LA CAPITALE HISTORIQUE DE JAVA

Moins d'un an et demi après le tsunami de décembre 2004, qui a fait plus de 150 000 morts ou disparus, un tremblement de terre de magnitude 6,3 a frappé l'île de Java, dans le centre de l'Indonésie, le 27 mai dernier, qui a fait au moins 5700 morts, selon des chiffres préliminaires donnés deux jours plus tard. Le séisme a aussi fait, selon la Croix-Rouge, 12 000 blessés et 200 000 sans-abri. Au sud de Java, la région agricole de Bantul a été lourdement touchée. La ville de Bantul a été durement frappée. On y comptait 2 500 morts et 80 % des maisons ont été détruites.

5. AUTRES GRANDS RISQUES POUR L'INDUSTRIE AMÉRICAINE : L'ASBESTOSE ET LES DOMMAGES ENVIRONNEMENTAUX

Selon les chiffres de A.M. Best, l'industrie américaine de l'assurance P & C avait encouru des pertes liées à l'asbestose totalisant

55 milliards de dollars (incluant les montants en réserve), au 31 décembre 2004. Considérant une perte nette possible de 65 milliards de dollars, l'industrie doit envisager un déficit de 10 milliards de dollars. Si l'on considère l'ensemble des pertes de 2004 liées aux dommages environnementaux et à l'asbestose, le cumul des pertes totaliserait 87 milliards de dollars par rapport à des pertes totales estimées à 121 milliards de dollars, soit un déficit de 34 milliards de dollars.

Côté positif, ce déficit reste néanmoins sous la barre du déficit de 56 milliards de dollars encouru pour l'année 2001.

6. CROISSANCE DE L'INDUSTRIE AMÉRICAINE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES MALGRÉ LES CATASTROPHES NATURELLES DE 2005

Les assureurs américains « Property & Casualty » ont connu, sur le plan des revenus, une croissance de 43 milliards de dollars, cristallisant ainsi une capitalisation évaluée à 427,1 milliards de dollars. Le capital est en hausse de 9,2 % par rapport à 2004, alors évalué à 391,3 milliards de dollars.

Ces chiffres haussiers sont tirés de rapports comptables sur 96 % des entreprises d'assurance américaines, malgré une sinistralité exceptionnelle sur le plan des catastrophes, qui totaliserait, à date, 57,7 milliards de dollars (bilan non définitif). Les catastrophes assurables s'élevaient à 27,5 milliards de dollars en 2004. Le recours judicieux à la réassurance par les assureurs américains et une bonne gestion des risques expliquent ces résultats positifs.

7. LES PRINCIPAUX MARCHÉS D'ASSURANCE VONT DEMEURER À LA BAISSÉ EN 2006 SELON RIMS

Les marchés resteront baissiers en 2006, selon une étude réalisée par Risk and Insurance Management Society (RIMS). À titre d'exemples, les risques spécialisés, tel le Directors and Officers (D&O), sont demeurés stables depuis plus d'un an et ils ont légèrement baissé au cours du premier trimestre de 2006. Les tarifs d'assurance contre les accidents de travail ont diminué de 3 % au cours de ce premier trimestre.

Même observation du côté de l'assurance de dommages. Les assureurs en généré des profits dans les assurances Biens et responsabilités civiles générales, malgré les pertes en catastrophes naturelles envisagées en 2005 d'au moins 58 milliards de dollars dues aux grands ouragans – le bilan définitif risquant de s'alourdir –, une cicatrice qui amputerait 15 % des primes gagnées nettes des assureurs américains. Ainsi, le mauvais bilan des pertes catastrophiques de 2005 n'a fait que ralentir légèrement le déclin des prix.

Les primes en assurance de biens, qui étaient négociables à la baisse depuis le troisième trimestre de 2003, ont augmenté légèrement cette année, mais il ne s'agirait que d'une tendance passagère, à moins que la saison cyclonique de 2006 – ce que certains experts ont prédit – soit similaire à celle de l'an dernier. Certains, dont l'économiste en chef de l'Insurance Information Institute, ont même prédit une année catastrophique à venir, générant des sinistres totalisant 100 milliards de dollars. Et une étude de l'Université du Colorado prévoit que la possibilité qu'un ouragan majeur frappe une grande ville côtière américaine est de 81 %. La même étude prédit une année cyclonique intense en 2006.

Les primes en assurance de responsabilité ont suivi le léger mouvement à la hausse en début d'année enregistré en assurance des biens, mais elles devraient se stabiliser au cours des prochains trimestres.

Donc, selon les résultats de l'enquête du RIMS, on peut croire que le marché va demeurer baissier toute l'année. Cet optimisme s'expliquerait peut être par les bons résultats opérationnels enregistrés par les principaux réassureurs mondiaux en 2005 et lors du premier trimestre de 2006, bien que leur performance boursière laisse à désirer. Tout concourt cependant vers un retournement de cycle et l'amorce du marché haussier en 2007 : les incertitudes cycloniques, les sombres scénarios mentionnés ci-dessus et le renforcement des exigences réglementaires en matière de capital.

8. ING CANADA, LE PLUS GROS ASSUREUR DE DOMMAGES AU CANADA

ING Canada, la plus importante société d'assurance de biens et de responsabilité au Canada, est inscrite à la Bourse de Toronto depuis octobre 2004. Au cours de ces 18 mois la valeur boursière de la compagnie a plus que doublé, s'établissant à 8 milliards de dollars. Au 1^{er} mai dernier, l'action cotait à 59 dollars.

Claude Dussault, son président et chef de la direction, mentionnait, après l'assemblée des actionnaires, au début de mai, que ING Canada pourrait afficher en 2006 des résultats inférieurs à ceux de 2005. Il n'a pas manqué de préciser, néanmoins, que la compagnie étudiait divers scénarios d'acquisitions dans le secteur « bien et responsabilité » où il opère. Sa dernière acquisition dans ce secteur remonte à 2004, avec l'achat Allianz pour 370 millions de dollars.

ING Canada est une entreprise d'assurance dont la gestion est indépendante de la banque ING, bien que les deux entreprises financières soient apparentées par l'entremise de leur société mère, le géant financier hollandais ING Group, l'un des plus importants groupes financiers au monde. Le bancassureur opère dans une cinquantaine de pays et compte plus de 60 millions de clients.

ING Canada opère au Québec sous deux bannières sur le marché de l'assurance biens et responsabilité : Bélair et ING Assurance. Les revenus de primes de la compagnie en 2005 ont totalisé 3,9 milliards de dollars, une hausse de 9,7 % par rapport à l'année antérieure, et son bénéfice net de 782 millions de dollars a crû de 25 % en un an.

Par ailleurs, nous apprenons que le couperet de la justice new-yorkaise est tombé sur le groupe ING. Le procureur Eliot Spitzer, qui a déjà poursuivi d'autres assureurs pour des affaires de surcharge de commission de courtage, reproche au groupe néerlandais d'avoir accédé, moyennant des paiements annuels de plusieurs millions de dollars, au fichier informatique du syndicat d'enseignants New York State United Teachers. Cet organisme compte un demi-million de membres. Une affaire à suivre.

9. STANDARD LIFE EN VOIE DE DÉMUTUALISATION

Le géant britannique et première mutuelle européenne, Standard Life, a confirmé la décision prise en 2004 de se démutualiser pour faire face à ses problèmes de trésorerie, elle qui a largement pavé la voie en réduisant ses coûts et supprimant quelque 3 000 emplois. La fin de la mutuelle semble être inévitable. Elle a d'abord refusé d'être rachetée – et la poursuite des rumeurs se continue – puis elle a obtenu, à la fin de mai, l'approbation de 98 % de ses 1,6 million de membres ayant voté, et enfin elle a dévoilé les détails de son introduction boursière en ce mois de juillet.

Le grand virage des démutualisations britanniques remonte aux années quatre-vingt-dix. De 1992 à 2001, quelques 13 mutuelles ont ainsi abandonné leur flambeau mutualiste : de Scottish Mutual en 1992 jusqu'à National Mutual en 2001.

10. SWISS RE : LE PREMIER RÉASSUREUR MONDIAL

Swiss Re est maintenant en passe de devenir le premier réassureur mondial. Tout est ficelé. L'accord entre la compagnie suisse de réassurance et l'assureur américain GE Insurance Solutions a été jugé acceptable par les autorités helvétiques. La transaction, évaluée à 7,5 milliards (USD), ne poserait aucun problème de solvabilité ni de gouvernance d'entreprise. L'agence de notation Moody's a maintenu les cotes Aa2 (financial strength and senior debt rating) et A1 (subordinated debt rating) de Swiss Re.

Swiss Re, l'éternel numéro deux mondial, détrônerait ainsi le géant Munich Re qui a occupé la première place pendant des décennies. Swiss Re opère dans 30 pays et il y possède quelque 70 bureaux, alors que Munich Re possède plus de 5000 clients répartis dans 150 pays différents.

11. LA FIN D'AXA RE

Axa Re deviendra Paris Re le 1^{er} janvier 2007, suite à son rachat par le fonds d'investissement Stone Point, un fonds de capital de risque, dont la proposition d'acquisition avait été retenue au détriment de celle de Scor. Le réassureur français Axa Re a fait bonne figure en 2005, malgré les événements climatiques exceptionnels, en dégagant un résultat net consolidé de 44 millions d'euros (une baisse de 65,9 % par rapport à 2004), malgré le coût de 572 millions d'euros (nets de rétrocession) liés aux événements climatiques. Par voie de comparaison, le coût net des sinistres majeurs en 2004 avait été, pour Axa Re, de 256 millions d'euros. En fait, c'est le résultat net en assurance vie (60 millions d'euros) et les produits financiers (200 millions d'euros) qui sauvent le résultat final d'Axa Re. Les fonds propres d'Axa Re s'élevaient, à la fin de décembre 2005, à 1,187 milliard d'euros.

12. RICHARD WARD, LE NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU LLOYD'S, L'OUTSIDER, L'HOMME NOUVEAU AUX LOURDS DÉFIS À AFFRONTER

Le Lloyd's s'est trouvé un nouveau directeur général, en remplacement de Nick Prettejohn. L'homme impopulaire mais efficace se nomme Peter Ward. Il ne fait pas partie du sérail des assureurs, ayant passé l'essentiel de sa carrière dans le marché du pétrole londonien, qu'il a modernisé, dynamisé, grâce au passage vers l'électronique.

Mr. Ward est entré en fonction le 24 avril dernier avec un lourd agenda à gérer, celui de mettre en place le nouveau plan de gestion triennal, dévoilé en janvier dernier, qui vise entre autres aspects à mieux lutter contre les grands concurrents que sont les réassureurs bermudiens, et celui d'éponger la lourde sinistralité de 2005 qui a pesé lourdement dans l'escarcelle du Lloyd's. En effet, les ouragans outre-Atlantique ont généré, chez le Lloyd's, des pertes de 4,8 milliards d'euros – soit bien plus que les 2,9 milliards d'euros payés par le Lloyd's dans la foulée des attentats terroristes du 11 septembre 2001 – ce qui contribuerait à des résultats déficitaires en 2006, après plusieurs années dans le vert. Certains pensent qu'il va dépoussiérer la vieille institution tricentenaire en la propulsant dans le XXI^e siècle. Il sera certainement question, sous sa gouverne, de démutualisation.

Les experts sont unanimes à penser que les premiers chantiers de Peter Ward seront la modernisation du marché grâce à une nouvelle plate-forme électronique et le début de ses opérations de réassurance en Chine.

13. VERS UNE NOUVELLE GUERRE CIVILE AUX ÉTATS-UNIS : UNE LICENCE FÉDÉRALE AUTOMATIQUE AUX ASSUREURS ÉTATIQUES?

Un projet de loi déposé au Sénat en avril dernier, intitulé « National Insurance Act of 2006 », permettrait aux assureurs licenciés dans un État d'opérer automatiquement sur l'ensemble du territoire américain, libre de toute réglementation étatique. Bien que les assureurs concernés resteraient assujettis à certaines législations provinciales, dont les assurances obligatoires en matière de risques

« automobiles » et « accidents du travail », ces derniers seraient dorénavant régis par un Bureau National de l'Assurance (Office of National Insurance), sous l'égide du Département fédéral du Trésor, chargé d'émettre les permis, de publier et de veiller à la réglementation et de surveiller la fraude à l'assurance.

Une association qui représente 300 000 membres, soit Independent Insurance Agents and Brokers, s'opposerait à ce Bill, de même que plusieurs autres associations, dont The National Association of Mutual Insurance Company. Par ailleurs, l'American Insurance Association et le Council of Insurance Agents and Brokers seraient en faveur de ce projet de législation. Il reste néanmoins beaucoup de chemin à parcourir avant qu'un double système législatif et réglementaire soit mis en place et qu'il soit démontré qu'une charte fédérale optionnelle soit à l'avantage des consommateurs américains.

14. UNE DÉCISION JUDICIAIRE OPPOSANT UN ASSUREUR DU WORLD TRADE CENTER ET SON ENTREPRISE DE CONCIERGERIE

Un conflit oppose actuellement Zurich American Insurance Co. et ABM Industries qui offrait des services de conciergerie au World Trade Center. L'enjeu est de savoir quel montant l'assuré ABM aura droit en vertu d'un contrat d'assurance contre les pertes d'exploitation pour les gains perdus suite à la destruction des tours. En février dernier, une cour d'appel fédérale a conclu que le montant recouvrable par l'assuré était limité à 10 millions de dollars, sur la base d'une sous-limite dans la police (sub-limit for contingent time) alors qu'il estimait avoir droit à un montant supérieur à 100 millions de dollars, en alléguant que cette perte d'exploitation devrait être compensée jusqu'à la date où les nouvelles tours seront construites.

L'assuré ABM, selon une décision intérimaire du tribunal de Manhattan, ne pouvait bénéficier de la pleine limite de 127 millions puisqu'il n'y possédait aucun bureau dans l'immeuble. De plus, l'assuré devra prouver que son contrat de conciergerie, qui devait expirer en 2004, aurait effectivement été renouvelé à cette date. L'affaire devrait être entendue lors du procès qui se tiendra en août prochain.

15. KPMG PRÉVOIT UN VASTE MOUVEMENT DE CONCENTRATION DE L'ASSURANCE MONDIALE

Une étude récente de KPMG auprès de 200 dirigeants de compagnies d'assurance fait ressortir que les trois quarts d'entre eux prévoient que la concentration de l'assurance dans le monde s'accéléra au cours des trois prochaines années.

Ce phénomène s'expliquerait par l'excellente santé financière des compagnies et leur besoin de saisir des opportunités de croissance. Les assureurs européens, entre autres, chercheront à optimiser leurs capitaux en consacrant plus de cinq milliards de dollars à leur croissance externe. Leur propre trésorerie serait leur principale source de financement. Le pays où le mouvement est le plus significatif est le Royaume-Uni, où le secteur de l'assurance vie est en pleine ébullition. Depuis l'annonce de la démutualisation de Standard Life, les offres d'achat de compagnies de multiplient, dont celle d'Aviva sur Prudential. Selon Standard & Poor's, le marché britannique reste encore trop segmenté : 15 assureurs contrôlent actuellement 90 % du secteur britannique de l'assurance vie et des retraites, une cinquantaine d'assureurs se disputent un peu moins de 10 % des ventes.

16. UNE SOUSCRIPTION MEXICAINE INTERNATIONALE POUR LE RISQUE TREMBLEMENT DE TERRE

Le Mexique a souscrit une assurance contre le risque tremblement de terre sur le marché international par l'émission de bons s'élevant à 160 millions de dollars. Cette émission a été faite par l'intermédiaire de la Deutsche Bank et Swiss Re. Le gouvernement paiera 8 millions de dollars par an pour une couverture de 450 millions de dollars. Cette assurance serait en vigueur pour une période de trois ans. Pour qu'elle puisse être applicable, le séisme doit atteindre une magnitude de 7,5 sur l'échelle de Richter. Le Mexique a enregistré au cours du dernier siècle 76 séismes supérieurs à 7 degrés.

17. UNE PREMIÈRE EN CHINE : UNE LICENCE EST ACCORDÉE À UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE ÉTRANGÈRE

Une première en Chine : une licence a été accordée à une compagnie étrangère, Zurich Financial Services Group, pour exercer ses activités en assurance de dommages. Par le passé, de telles licences ont été accordées à des réassureurs ou assureurs étrangers opérant conjointement avec des assureurs. La nouvelle entité, baptisée Zurich Insurance Company Beijing Branch, se concentrera sur la clientèle des entreprises, principalement les entreprises étrangères présentes sur le territoire.

18. LA NANOTECHNOLOGIE : UN NOUVEAU RISQUE ASSURABLE QUI PASSE PAR LA PRÉVENTION

Les pays occidentaux convergent, à l'aube de ce nouveau siècle, vers une nouvelle révolution industrielle : la nanotechnologie. On compterait quelque 200 produits nouveaux liés à la nanotechnologie, trouvant des applications dans de nombreux secteurs : électroniques, biomédicaux, pharmaceutiques, dentaires, cosmétiques, énergétiques, photographiques, vestimentaires et autres. À titre d'exemples, les particules nano intégrés aux matériaux destinés à la fabrication des clubs de golf, des châssis de voitures ou encore des cadres de vélos rendraient ceux-ci plus forts et plus résistants à la rouille. Elle est également porteuse de promesses dans la régénération des tissus et le traitement des cancers.

La nanotechnologie, qui représenterait un chiffre d'affaires de un trillion de dollars dans l'économie nord-américaine à elle seule, comporte néanmoins un certain nombre d'inconnus, dont les aléas liés à la toxicité du produit. Soit que les grandes entreprises assument ce risque, soit qu'elles optent de le transférer aux assureurs, les gestionnaires de risque planchent déjà sur l'identification des risques (accidents du travail, risques incendie et explosion, risque lié à la responsabilité de fabrication, risques environnementaux et autres), leur contrôle et l'établissement de normes de prévention sur les lieux de travail.

19. AXA FRANCE AFFICHE SES AMBITIONS ENVIRONNEMENTALES

Voici, en terminant, un extrait de Actualités publié par *L'Argus de l'Assurance*, édition électronique du 30 mai 2006, sous la plume de Naguib Boudjellal :

« Axa France affiche ses ambitions environnementales et prend des mesures vis-à-vis de ses clients, de ses collaborateurs et de la société civile. À l'occasion de la semaine du développement durable, le groupe d'assurances Axa France a communiqué sur ses initiatives en matière de protection de l'environnement, de prévention des risques et d'égalité des chances. »

Concrètement, Axa France, en concertation avec sa maison-mère, va prendre en 2006 des engagements sur trois ans de réduction de consommation d'énergie, d'eau et de papier. Axa France entrera ainsi en juin prochain dans le « Club Planète Gagnante » pour promouvoir ces thèmes en interne et vis-à-vis de ses clients. À l'égard de ses clients entreprises, l'assureur a récemment annoncé le lancement d'un contrat « Green » prenant notamment en charge les frais de réparation de dommages causés à la nature. Pour ses salariés, il s'est engagé dans le cadre d'un plan triennal à réduire les écarts de salaire injustifiés entre hommes et femmes et à améliorer la mixité. Un budget a été alloué à cet effet et une commission annuelle veillera à l'application de ces engagements. »